

Peter Blumenthal
Université de Cologne

De la logique des mots à l'analyse de la synonymie

I. LOGIQUE, COLLOCATION ET SYNONYMIE

Le type de logique dont il sera question n'a (presque) rien à voir avec le sens le plus courant de ce terme : il ne s'agit pas d'un quelconque rapport avec l'étude formelle des normes de la vérité. La logique à laquelle nous pensons désigne quelque chose de moins rigoureux, de plus quotidien et de plus « naturel » aussi ; en effet, le *Vocabulaire* de Lalande (sous **logique B.**) présente cette idée de la logique sous le terme de *logique naturelle* et la définit, en première approximation, par « manière de raisonner, telle qu'elle s'exerce en fait ». Bien avant qu'un président français ne parle de « logique de guerre », syntagme souvent repris depuis, le philosophe Auguste Comte expliqua son concept de « logique des sentiments », très proche du sens auquel nous voudrions utiliser *logique* dans l'analyse ci-dessous. Selon l'auteur du *Système de politique positive* (1967 : 239), la logique des sentiments est « l'art de faciliter la combinaison des notions d'après la connexité des émotions correspondantes ». La combinatoire guidée par les sentiments, puissante mais « primitive », constitue un cas spécial de la « combinaison mentale » (*op. cit.* : 240) ; au besoin, cette dernière peut être complétée par la « logique du langage », qui vient à la rescousse du système primitif (« logique naturelle ») lorsque celui-ci s'avère trop peu disponible et précis.

Sans nous réclamer des prémisses psychologiques dont part le fondateur du positivisme (telle l'opposition entre sentiments « naturels » et langage « artificiel »), nous retiendrons cependant sa conception générale de « logique » comme une combinatoire réglée sur des systèmes sous-jacents.

Nous allons appliquer cette dernière définition non pas aux « notions » (terme de Comte), mais aux mots. Car le statut des « notions » ou « concepts » tel qu'il transparait dans les discussions du cognitivisme actuel ne semble pas suffisamment clair pour fonder une réflexion sur la combinatoire des signes langagiers. Les concepts ont-ils une existence autonome en dehors du langage

ou dérivent-ils en dernière instance des entités linguistiques que sont les mots ? Laissant à de plus audacieux le soin de trancher cette question, nous nous pencherons sur la « logique » des mots et, à travers ceux-ci, sur leurs dénotations et leurs référents. Ce projet implique (a) la description de la combinatoire des mots (en surface) et (b) la recherche d'un système explicatif (sous-jacent). Nous espérons montrer que ces problématiques conduisent tout naturellement à une interrogation sur la dimension paradigmatique du langage : (c) en quoi les différences combinatoires entre des mots appartenant au même paradigme sémantique, synonymes ou antonymes, reflètent-elles différentes visions des choses auxquelles ces mots réfèrent (problème de la « conceptualisation ») ? Question à la fois traditionnelle et pleine d'embûches méthodologiques, on le sait. Il nous manque l'espace pour tracer son historique. En reprenant ce problème, nous voudrions surtout attirer l'attention sur un renouveau possible en recherches synonymiques, discipline qui se repose depuis longtemps sur ses lauriers – acquis pour l'essentiel au XIX^e siècle.

Dans un premier temps, nous essayerons de mettre en perspective ces trois thèmes et d'ébaucher des méthodes d'analyse qui seront appliquées par la suite à quelques exemples tirés du vocabulaire psychologique.

La thématique (a), axée sur les collocations, est celle qui soulève le moins de difficultés. Depuis qu'il existe des corpus lemmatisés et des outils informatiques appropriés, le recensement des accompagnateurs spécifiques d'un mot de base quel qu'il soit se fait en quelques secondes. Les fondements statistiques de ces calculs se trouvent expliqués dans des manuels accessibles aux non-spécialistes (*cf. Manning & Schütze 2000*) ; et en l'absence de curiosité théorique, on peut toujours tirer profit des programmes librement disponibles sur Internet, au moins en ce qui concerne l'anglais et l'allemand¹. Ils permettent d'appeler à l'écran des listes d'unités lexicales qui constituent le contexte « spécifique » du mot de base et qui reflètent largement le réseau d'associations verbales reliées à ce mot (*cf. Le Ny 2005 : 217 sqq.*). Précisons, pour faire court, que la spécificité représente une fréquence pondérée. Elle peut se calculer selon divers modèles, dont celui de *log likelihood*, utilisé ci-dessous. Ainsi, l'accompagnateur le plus spécifique du mot de base *douleur* s'avère-t-il être le verbe *ressentir* dans plusieurs grands corpus du français moderne ; dans le corpus littéraire, suivent en deuxième et troisième position les mots *cri* et *se tordre*. Nous appellerons « collocatifs » les mots dont le calcul mentionné prouve le caractère spécifique dans un certain contexte. Les corpus auxquels nous appliquons ces analyses correspondent à trois années du journal *Le Monde* (1999, 2000, 2002), à l'année 2002 de *L'Est Républicain* ainsi qu'à *Frantext.romans* (des extraits de 230 romans tirés de *Frantext 1950-2000*, environ 16,5 millions d'occurrences).

Si la détermination du contexte spécifique se gère presque par elle-même dans le pays de Cocagne ouvert par la linguistique computationnelle, la réflexion linguistique proprement dite ne pourra naître et se développer qu'une fois les calculs finis. Voilà qui nous ramène à la thématique (b) : de quelles

1. Voir *The Sketch Engine* : <http://sketchengine.co.uk> (*cf. <inquiries@sketchengine.co.uk>*) ainsi que *Cosmas II* (banque de données de l'Institut de la langue allemande, Mannheim) : <http://www.ids-mannheim.de/cosmas2/install/>.

causes les phénomènes combinatoires observés relèvent-ils ? Invoquer simplement l'« usage » qui, au dire de Vaugelas, fait tant de choses « sans raison », équivaldrait à une esquive. Et les « sentiments » dont se réclamait jadis Auguste Comte ne constituent certainement plus une catégorie apte à nous faire percer le secret de la « logique » des mots. En fait, la question de savoir « pourquoi on dit comme ça » a de quoi déconcerter le linguiste, le plus souvent surestimé par le locuteur natif (et en quelque sorte « naïf ») qui croit que nous autres linguistes avons réponse à tout dans ce domaine. Pour esquisser une solution, nous recourons à des modèles d'un type dont quelques cognitivistes américains (comme Lakoff et Talmy) ont donné l'exemple à partir des années 1980, mais dont les principes remontent parfois à des idées bien plus anciennes, en particulier au gestaltisme, avant-coureur de certaines tendances de la linguistique actuelle. Nous proposerons le terme de « schémas sémantico-cognitifs »² pour désigner les structures conditionnant le comportement combinatoire du mot. Les préoccupations qui nous conduisent à émettre l'hypothèse de ces schémas semblent fondamentalement analogues à celles qui amènent Mel'čuk & Polguère (ce numéro, chap. 4.2.) à dériver, à partir des « fonctions lexicales » mobilisées autour d'un mot, les composantes définitionnelles de ce dernier ; nos deux approches visent donc, en quelque sorte, le même objectif : mieux comprendre les rapports entre plan de l'expression et plan du contenu.

Quant à la thématique (c), nous considérons que l'analyse des synonymes peut apporter des arguments décisifs lorsqu'on tente de comprendre les rapports entre la combinatoire du mot de base et les schémas sémantico-cognitifs sous-jacents. Les mots qui passent pour des synonymes se distinguent souvent par le fait qu'ils ne sélectionnent pas les mêmes collocatifs ; leurs comportements combinatoires peuvent diverger dans des proportions importantes. La prise en compte de ces différences syntagmatiques évidentes, pouvant exister sur fond de similarité sémantique, permet d'y voir plus clair dans l'interaction entre structures de surface (combinatoire des mots) et structures profondes (schémas sémantico-cognitifs).

Dans le sillage de toutes ces considérations préalables, nous pouvons reformuler notre objectif : il s'agit de montrer de quelle manière les différences entre les environnements spécifiques des mots reflètent des différences au niveau des conceptualisations accomplies par ces mêmes mots³.

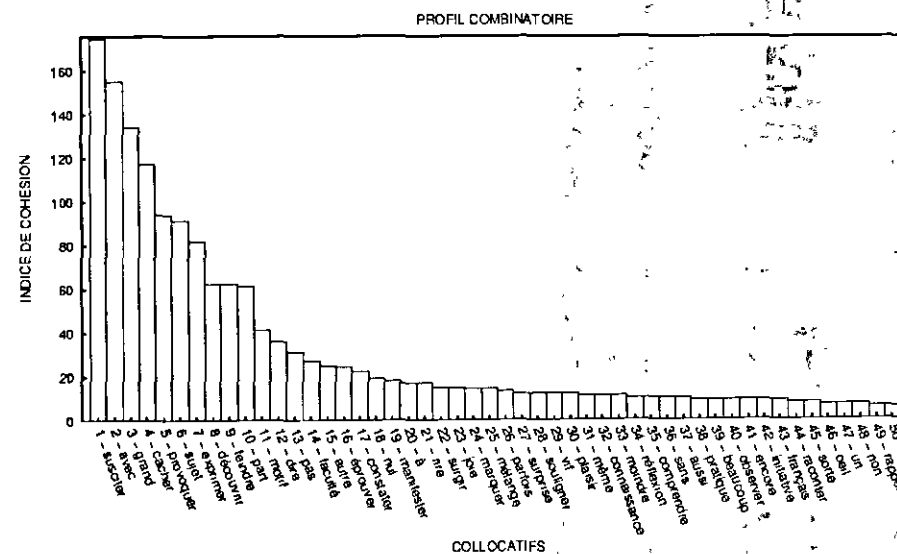
Par la suite, nous passerons en revue les collocatifs de quelques groupes de synonymes dans le but de dégager certains éléments de leur structure sémantique profonde. Les résultats de cette phase analytique ne sauraient être que fragmentaires et provisoires. Une synthèse ultérieure, dont on peut espérer une vision d'ensemble des schémas sémantico-cognitifs déterminant les différenciations synonymiques en français, ne sera envisageable qu'au bout d'un long chemin.

2. Notion proche des « schematic systems » de Talmy (2000 : 40, 68, 214) et du « schéma cognitif » de Le Ny (2005 : 260 sqq) et des schémas des « théoriciens sémio-cognitivistes » mentionnés par Dufays (1994 : 99).

3. D'un point de vue méthodologique (primauté donnée aux phénomènes statistiquement pertinents), cette contribution est complémentaire à celle de Tutin *et al.* (ce numéro).

2. SURPRISE VS ÉTONNEMENT

Les dictionnaires confirment que ces deux noms constituent des synonymes – même très proches, selon les données fournies par le CRISCO (Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en COntexte, Université de Caen). Le seul dictionnaire à oser une différenciation explicite est celui de Lafaye (1869 : 977)⁴, qui voit d'une part une opposition d'intensité, *surprise* étant « plus faible » qu'*étonnement*, et de l'autre, une divergence dans l'orientation des mots vers le monde extérieur ou bien vers la vie de l'âme : « La surprise est toute objective, toute produite par l'événement ; au lieu que l'*étonnement* dépend en partie du sujet. »⁵. Certes, cette polarisation entre monde extérieur et monde intérieur est constitutive de l'histoire de la pensée occidentale, mais elle se retrouve aussi, dans un contexte qui thématise la complémentarité de deux logiques (sentiment *vs* langage), chez Comte (*op. cit.* : 241), né en 1798, onze ans avant Lafaye, ce qui nous pousse à penser que ces idées étaient dans l'air du temps ; elles restent valables aujourd'hui, même si la perspective diffère légèrement. Pour le montrer, il suffit d'étudier les diagrammes suivants qui renseignent sur les collocatifs les plus typiques (noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) qu'ont les deux mots en question dans *Le Monde*. Voici d'abord les résultats pour *étonnement* (415 occurrences) dans les années 1999, 2000 et 2002 (environ 79 millions de mots) :

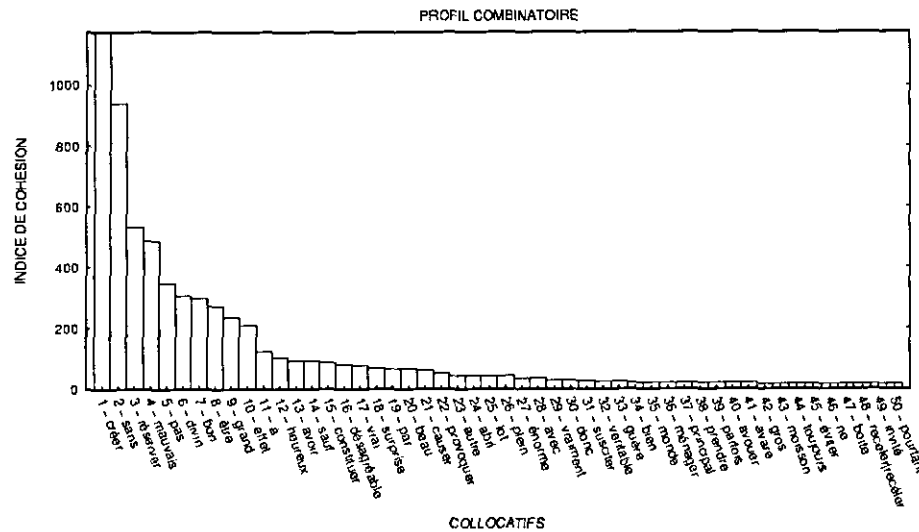


d'étonnement dans *Le Monde* (empan : 3 mots à gauche du mot de base)

4. Malgré le titre prometteur du livre, Duchesne & Leguay (2005) ne parviennent pas à éclaircir la question.

5. S'y ajoute probablement l'opposition *relatif/absolu*, invoquée par Lafaye dans de nombreux autres articles : l'*étonnement* est souvent relatif à une attente contraire.

Le seuil de pertinence à partir duquel un accompagnateur (dans les conditions définies) ne saurait plus passer pour typique se situe statistiquement à 10,83 de l'« indice de cohésion » (mesure de la spécificité), calculé d'après *log likelihood* ; ce seuil est ici atteint avec le 33^e collocatif (*moindre*). La présence des accompagnateurs suivants peut être due au hasard. Puisque le nom *étonnement*, analysé dans trois années du *Monde*, figure moins fréquemment que *surprise* dans la presse écrite, nous pouvons nous contenter de la seule année 2002 (environ 26,5 millions de mots) du même journal pour calculer l'environnement du nom *surprise* (711 occurrences), les conditions du calcul étant les mêmes que précédemment (limitation aux noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) :



de *surprise* dans *Le Monde* (empan : 3 mots à gauche du mot de base)

En comparant les deux listes de collocatifs, confirmées grosso modo par la même analyse faite dans *Frantext.romans*, on notera des accompagnateurs communs (bien qu'occupant des rangs différents) et d'autres qui ne se combinent qu'avec l'un des mots de base : sont communs les mots *susciter*, *provoquer*, *grand* et *avec* ; ne s'associent qu'à *étonnement* les collocatifs *caché*, *exprimer*, *découvrir*, *feindre* et *éprouver* – ce qui n'implique pas que ces verbes soient impossibles devant *surprise*. La même remarque vaut pour les mots qui se trouvent ici exclusivement combinés avec *surprise*, dont *créer*, *réserver*, *mauvais*, *divin* et *bon*. Relevons encore que le nom *surprise* lui-même apparaît dans la liste de *surprise* (cf. la locution *aller de surprise en surprise*), alors que « aller d'étonnement en étonnement » est très rare et en tout cas atypique. La combinaison **divin étonnement* ne se trouve même pas sur *Google.fr*, qui ne manque pourtant pas de cooccurrences à la limite de l'absurde.

Les raisons des affinités et des (quasi-)incompatibilités mentionnées tombent sous le sens si l'on accepte l'hypothèse de Lafaye. Pour ne retenir

qu'un exemple : on *va de surprise en surprise* lorsqu'on fait face aux aléas des situations imprévues – les « surprises » font bien partie du monde extérieur. En revanche, le sentiment d'étonnement provient en général de nous-mêmes et appartient bien plus rarement à la sphère des événements. Ces tropismes que l'on pourrait qualifier d'« ontologiques » (extérieur *vs* intérieur) des deux mots de base expliquent aussi la majorité des autres combinaisons exclusives ou préférentielles, à commencer par les accompagnateurs les plus spécifiques, *susciter* (+ *étonnement*) et *créer* (+ *surprise*). Le verbe *susciter* ('faire naître un sentiment, une idée' selon le *Petit Robert*) vise un effet dans le monde intérieur. Par contre, *créer une/la surprise*, centré sur le monde des événements, paraît bien plus objectif ; cf. *Le jeune Français a créé une surprise considérable en s'emparant de la médaille de bronze* (*Le Monde* 2002). Ce qui est créé *peut* (mais ne doit pas) rester extérieur à l'homme. Un autre verbe à usage causal, *réserver*, n'est pas moins typique de *surprise*⁶. Selon le *Petit Robert*, il peut signifier avec un sujet inanimé : 'être destiné à procurer, à donner ; faire que (qqch.) arrive à qqn'. La définition souligne bien le fait que la cause est dans ce cas inhérente au monde extérieur. Même la répartition des prépositions en apparence aussi innocentes que *sans* et *avec* semble indirectement liée à l'opposition sémantique discutée ici. Reprenons d'abord les faits distributionnels : pour *surprise*, *sans* arrive au 2^e rang, et *avec*, au 28^e. Dans le cas d'*étonnement*, c'est l'inverse : *avec*, au 2^e rang et *sans*, au... 135^e (largement au-dessous du seuil de pertinence). Encore une fois, l'explication tombe sous le sens dès que l'on observe les exemples : l'absence de surprise peut jaloner le cours des événements (exemple : *Du lycée d'Ajaccio à la rue d'Ulm, où il entre en 1936, le parcours est sans surprise*) ; en revanche, l'idée d'étonnement se greffe souvent sur un verbe mental, qui exprime donc une activité « interne » (exemple : *J'ai découvert avec étonnement [...] une nouvelle géographie de Jérusalem, Le Monde* 2002).

L'autre critère utilisé par Lafaye, la plus grande intensité d'*étonnement*, se dégage avec moins d'évidence de nos diagrammes. Tout au plus pourrait-on relever que *grand* figure au 3^e rang pour *étonnement* et au 9^e pour *surprise*.

Les observations qui précèdent constituent une première exemplification de la démarche proposée ici : l'analyse contrastive des collocations de deux synonymes mène droit au cœur de leurs différences de sens ; celles-ci correspondent en l'occurrence à des critères fondamentaux qui structurent notre univers sémantique et cognitif (l'opposition *intérieur/extérieur*, modalités de la causalité). Toutefois, on aurait tort de projeter une vision totalement antithétique sur la signification des mots. En réalité, un mot empiète souvent partiellement sur le domaine collocatif et la signification de son synonyme, ne serait-ce qu'en raison de sa polysémie. Pour s'en convaincre à propos du couple traité ici, il suffit de considérer les acceptions de *surprise* distinguées par le *Petit Robert* : ce nom exprime soit l'« état d'une personne surprise » et l'« émotion provoquée par qqch. d'inattendu », soit « ce qui surprend ; chose

6. Cf. « Cette soirée, où j'avais quinze ans, me réservait des surprises infinies » (*Petit Robert* sous *réserver*).

inattendue »⁷. La différence entre ces deux sens reflète le clivage entre le « monde intérieur » et « le monde extérieur », par ailleurs pertinent pour une partie non négligeable du vocabulaire français. L'un des aspects de cette opposition est le fait que la frontière entre « intérieur » et « extérieur » traverse le potentiel dénotatif de nombreux mots, divisant les acceptions selon une ligne de partage bien réelle, même si les dictionnaires la qualifient différemment. Un début de systématisation terminologique se trouve à cet égard dans le *Petit Robert*, qui distingue à deux reprises le « sens subjectif » du « sens objectif » (*horreur, foi*) et relève auprès d'autres lemmes un « sens objectif » (*connaissance, erreur, utilité*). Force est toutefois d'observer que les lemmes foisonnent pour lesquels cette différenciation aurait dû s'imposer de la même manière (cf. les articles *terreur, plaisir, joie, peine, bonheur*⁸, *peine, souci*⁹ et *soin*¹⁰). Il est vrai que les deux types d'acceptions appartiennent parfois à des niveaux stylistiques différents et les passages de l'un à l'autre s'expliquent à l'occasion par des processus métonymiques, qui peuvent en principe s'exercer sur l'ensemble des lexèmes.

La ligne de démarcation entre « intérieur » et « extérieur » oppose autant qu'elle incite à concevoir des passerelles – fournies entre autres par les noms cités dont les acceptions se manifestent dans les deux sphères. Compte tenu des phénomènes traités (empiètements de synonymes et polysémies transversales), on peut même présumer l'existence d'une véritable dialectique face aux grands clivages sémantiques : tout se passe comme si la « logique » du système lexical dans son ensemble (qui met en place les correspondances entre les mots et les conceptualisations des choses) visait en même temps à accuser les différences entre domaines conceptuels et à fournir les moyens permettant de les surpasser.

3. DÉFINITIONS PROVISOIRES

Avant d'aborder un autre groupe de synonymes, il convient de revenir à la notion de « schéma sémantico-cognitif », restée passablement vague malgré une première exemplification au chapitre précédent. Il est certes facile de préciser quelles fonctions devraient revenir à ces schémas dans une théorie du langage qui s'inspire du constructivisme philosophique :

1) ils représentent les modèles de la catégorisation (ou classification) du monde par le langage, catégorisation qui est préalable à l'acte de référence par les mots ; exemple : dès le niveau de la « langue » (au sens saussurien), *étonnement* évoque l'idée d'un référent qui appartient à la catégorie du « monde

7. Sens que ne peut pas avoir *étonnement*, qui ne réfère pas aux phénomènes du monde extérieur ; en effet, l'*œuf-surprise* ne saurait être qualifié d'**œuf-étonnement*, et l'énoncé *c'est une surprise* ne correspond en aucun cas à **c'est un étonnement*.

8. À la différence de *malheur*, toujours « objectif ».

9. « État d'esprit » ou « être, chose qui trouble ou inquiète l'esprit ».

10. « Pensée qui occupe l'esprit » ou « actes par lesquels on soigne ».

intérieur » ; en ce sens, le schéma sémantico-cognitif est le système des catégories dans un certain domaine (ontologie, causalité, etc.) ;

2) ils suggèrent une vision des référents qui amène le locuteur à combiner les mots désignant ces référents d'une certaine manière, eu égard à l'ordre (construit) des choses ; exemple : en tant qu'élément du monde intérieur, *étonnement* a vocation à servir de complément d'objet de *susciter* et à figurer dans des compléments circonstanciels régis par *avec*.

Mais quels principes président à l'organisation de ces schémas, quel est leur nombre, ont-ils un caractère universel et en existe-t-il des types différents selon leur degré de généralité ? Puisque nous en savons très peu, nous essayerons de naviguer à vue, en partant des données empiriques que nous fournissent nos calculs combinatoires, principale source de nos connaissances sur la logique du mot. Cette dernière notion, à laquelle nous ne voudrions pas encore accorder de statut terminologique, peut être comprise comme la combinatoire et la construction caractéristiques d'un mot telles qu'elles résultent de l'action d'un schéma sémantico-cognitif ou de ses fonctions syntaxiques préférentielles (cf. *infra* 4.2.2.) ; la logique en ce sens correspond à une certaine conceptualisation du référent. Or, pour de nombreux mots de base, plusieurs schémas se trouvent en interaction. Un mot est donc souvent susceptible de plusieurs logiques, dominantes ou secondaires selon les types de textes.

4. LE CHAMP DES SENSATIONS ET DES AFFECTS PÉNIBLES

Le terrain d'application choisi dans ce chapitre est un ensemble de synonymes particulièrement bien différenciés qui a déjà fait l'objet d'analyses perspicaces, celui des noms qui désignent des phénomènes psychiques ou physiques pénibles : *tristesse, mélancolie, chagrin*, etc. (Lafaye 1869 : 752 ; cf. Tutin *et al.*, ce numéro). Au gré des mots examinés, nous nous concentrons sur la présentation de tel ou tel schéma sémantico-cognitif dont l'action sur le comportement des lexèmes énumérés paraît particulièrement manifeste. Ainsi, les particularités combinatoires de notre prochain exemple (*chagrin*) nous amèneront à sonder le domaine de la causalité, effleuré déjà ci-dessus. La problématique générale qui se dégage de ce type d'analyse peut être formulée comme suit : quelles idées de causalité sont attachées au mot de base, dans quelle mesure son référent est-il ressenti comme s'intégrant dans un enchaînement causal de faits ?

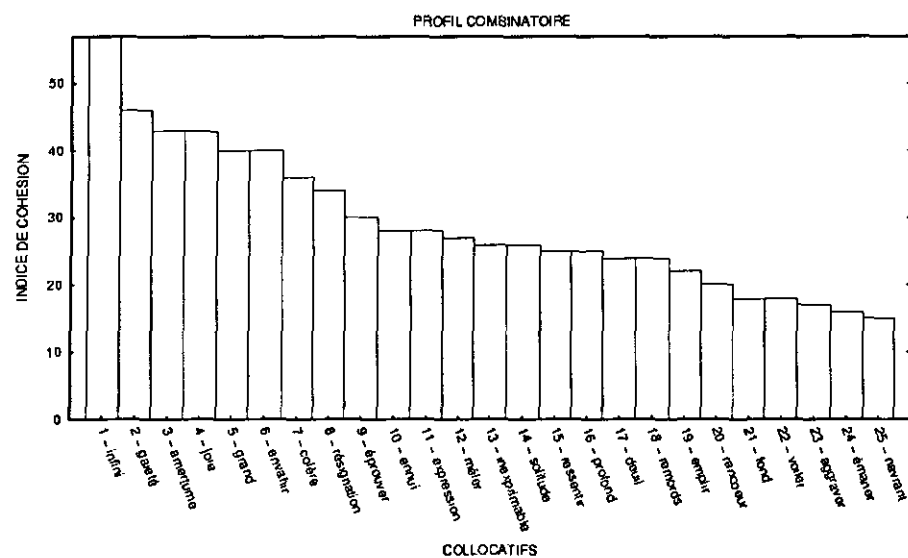
4.1. Chagrin

Dans le cas de *chagrin* (106 synonymes dans le *Dictionnaire des synonymes* du CRISCO), il suffit de lire les définitions des dictionnaires pour se rendre compte du conditionnement causal du sentiment en question. Selon le *Petit Robert*, un *chagrin* (à la différence de *le chagrin* massif ou partitif) signifie 'peine ou déplaisir causé par un événement précis', la relation causale allant apparemment de pair avec l'idée d'une cause particulière. Il n'est pas étonnant que l'accompagnateur de loin le plus spécifique de *chagrin* dans *Frantext.romans*

(662 attestations du nom – malheureusement homonymique) soit justement l'indication d'un domaine causal : l'amour ; en effet, *chagrin* se trouve 33 fois près d'*amour*¹¹, dont 26 fois dans l'expression figée *chagrin d'amour*. Très souvent également, le *chagrin* n'est pas résultat, mais cause : *mourir (de chagrin)* figure au deuxième rang des collocatifs (*log likelihood* : 68). Enfin, il faut noter la spécificité élevée de *cause* et de *causer* dans le contexte de *chagrin* (exemple : « Tu t'imagines le *chagrin* que ça peut causer à leurs mamans »). La valeur du *chagrin* en tant que facteur actif et dynamique est mise en relief par de nombreuses autres constructions, surtout agentives¹² (*miné par le chagrin*). Bref, dans ses emplois les plus typiques, *chagrin* désigne un phénomène psychique à la charnière d'une cause et d'un effet, conceptualisé comme chaînon d'une suite (causale) d'événements. Ce mot relève d'une logique causale.

4.2. Tristesse

Cela n'est nullement le cas du mot *tristesse* (777 occurrences dans *Frantext.romans*), qui figure partout en bonne place comme synonyme de *chagrin*. Le profil combinatoire de *tristesse* présente beaucoup de collocatifs entre lesquels les écarts de spécificité ne sont pas grands (différence par rapport à *surprise*, plus haut) :



(lexèmes) de *tristesse* dans *Frantext.romans* (empan : 5 mots à gauche et à droite du mot de base)

11. *Log likelihood* 120 dans une fenêtre de 5 mots des deux côtés, avec limitation aux lexèmes. Exemple d'un emploi en dehors de cette structure : « l'infini *chagrin* d'un amour filial trop tôt rompu ».

12. Cf. Halliday (2004 : 267) sur les relations entre *agency*, *instrumentality* et *means*.

Le calcul de la stéréotypie de l'environnement de *chagrin* et de *tristesse*, deux mots de fréquence assez semblable dans notre corpus littéraire, fournit pour *chagrin* l'indice 7 et pour *tristesse*, l'indice 14 (plus ce chiffre est élevé, et plus l'environnement spécifique du mot de base est dominé par des accompagnateurs « différenciés », étant entendu que la différenciation constitue, en la matière, le contraire de la stéréotypie)¹³. En comparaison de *chagrin* et d'autres noms de ce champ sémantique, *tristesse* se révèle par conséquent comme un mot utilisé dans des contextes étonnamment différenciés, que ne parviennent pas à monopoliser quelques rares collocatifs hyperfréquents (situation dont se rapproche *chagrin*). De quoi sont faits au juste les contextes de *tristesse* ? Constatons d'abord l'absence de mots participant à une présentation causale de la réalité, absence qui apparaît aussi dans la définition, assez élaborée, de *tristesse* dans le *Petit Robert* : « État affectif pénible, calme et durable ; envahissement de la conscience par une douleur, une insatisfaction, ou par un malaise dont on ne démêle pas la cause, et qui empêche de se réjouir du reste. » Même Descartes (1649 : 739), pourtant soucieux, dans son traité sur *Les passions de l'âme*, de ramener chaque sentiment à ses causes, doit avouer qu'il en manque parfois dans le cas de la tristesse et de son contraire, la joie : « Mais il arrive souvent qu'on se sent triste ou joyeux sans qu'on puisse ainsi distinctement remarquer le bien ou le mal qui en sont les causes, [...] »

4.2.1. Schémas non causals

En revanche, d'autres types de mots sont surreprésentés. Comme le montre le diagramme ci-dessus, il se trouve parmi les 25 premiers collocatifs, et notamment aux premiers rangs, de nombreux noms appartenant au même paradigme (synonymes ou antonymes) : *gaieté*, *amertume*, *joie*, *colère*, *résignation*, *ennui*, *deuil*, *remords*, *rancœur*. Pour *rancune*¹⁴, les accompagnateurs de ce type sont de moitié moins représentés dans nos corpus – et cela sur des rangs moins éminents. Le verbe le plus spécifique auprès de *tristesse* est *envahir*, au 6^e rang des lexèmes (exemple : *Une sourde tristesse l'envahit*). Au tout premier rang des accompagnateurs figure dans nos deux corpus un adjectif : *infini* dans *Frantext.romans*, *profond* dans *Le Monde* 2002.

Ces données suffisent pour motiver une hypothèse sur deux types de logiques dont relève *tristesse* :

- à l'instar de certains noms de sentiments, mais à la différence d'autres, *tristesse* évoque un schéma spatial, celui du rapport entre contenant (l'« âme ») et contenu (le sentiment). Il s'agit du fameux « container schema » de Lakoff (1987 : 271). La spatialité se manifeste dans de nombreuses expressions dont nous avons déjà signalé les combinaisons avec le verbe dynamique *envahir*. Le

13. Cf. Blumenthal 2006, chap. 17.1 ; le diagramme de *surprise*, supra 2., met en relief le caractère fortement stéréotypé du contexte antérieur de ce mot (cf. le rôle prédominant des deux premiers collocatifs), alors qu'il n'existe pas de « peloton de tête » nettement identifiable dans le cas de *tristesse*.

14. Mot mis en comparaison avec *tristesse* à cause de sa logique totalement différente, à la fois causale (idée d'une offense personnelle) et finale (desir de vengeance) ; cf. Lafaye (1869 : 654) et infra 5.3. (logique causale/finale).

verbe *emplir*, d'un sens semblable, figure au 19^e rang des accompagnateurs lexématiques. Ces deux verbes ne se trouvent pas parmi les collocatifs de *chagrin*. Dans le même ordre d'idées, nous pouvons être *pleins de joie* et (plus rarement) *pleins de tristesse*, alors que ce syntagme, qui réfère à une situation statique, n'est pas attesté pour *chagrin* dans *Frantext.romans*. *Tristesse* contraste à cet égard avec *mélancolie*, qui évoque typiquement une autre idée de spatialité : dans tous les corpus consultés, *teinté (de mélancolie)* est hautement pertinent – métaphore qui fait penser, non au volume, mais à la surface et caractérise ce sentiment comme (potentiellement) léger et diffus ;

• s'y ajoute une logique « ensembliste », qui concerne la propension de *tristesse* à se présenter en combinaison avec d'autres noms de sentiments, désignant autant d'éléments de l'ensemble que constitue le paradigme de « passions de l'âme » au sens de Descartes. Saussure parlait de rapports *associatifs* là où la linguistique postérieure préférerait *paradigmatiques*. En l'occurrence, le terme saussurien nous paraît pertinent : la tendance de *tristesse* à figurer à côté d'autres éléments de son paradigme dénote la capacité associative de ce mot qui fait apparemment penser à des sentiments semblables ou opposés.

Cet aspect apparaît parmi d'autres dans les nombreuses citations (tirées de *Frantext.romans*) qui expriment le passage d'un état psychologique à l'autre ; cf. « Le vin aidant, on passait de la tristesse à la gaieté, de l'amitié à la colère, de la colère aux défis et à l'envie d'incendier toute la ville. » ; « Quelle soirée ! La tristesse et la joie se succédaient à grand rythme. ». De telles présentations de la succession des sentiments épousent souvent la sagesse populaire qui veut que « après la pluie, le beau temps », proverbe glosé d'ailleurs dans le *Petit Robert* (sous *pluie*) par « après la tristesse, vient la joie ». Mais divers sentiments peuvent aussi coexister en même temps, se juxtaposer ou bien se mêler (12^e rang du diagramme ci-dessus), comme dans l'exemple suivant : « Avec un mélange d'ironie, de tristesse, de satisfaction amère d'avoir compris avant les autres, Claude murmurait [...] ».

4.2.2. Logique circonstancielle vs logique actancielle

Jusqu'ici, nous avons basé notre analyse des schémas sémantico-cognitifs dont dépend *tristesse* sur l'environnement lexématique. Lorsqu'on y inclut les morphèmes, d'autres particularités de ce nom se font jour. En se limitant au contexte gauche (empan 5), on découvre le rôle éminent d'*avec* devant *tristesse*, préposition de loin la plus spécifique¹⁵ ; elle occupe le 2^e rang de tous les mots (lexèmes et morphèmes) dans *Frantext.romans*, et le 8^e dans *Le Monde 2002*. La désignation de la manière (*avec tristesse*) constitue en effet l'un des emplois les plus typiques de *tristesse*. Notons que cette préposition ne se présente que très rarement devant *chagrin* (deux attestations de *avec chagrin* dans *Frantext.romans*).

En dehors de la manière, les compléments circonstanciels ou prépositionnels contenant *tristesse* peuvent exprimer une situation, articulée cependant

15. Nous ne comptabilisons jamais *de*, dont l'analyse automatique fait problème en l'état actuel de nos outils informatiques.

par d'autres prépositions qu'*avec* ; cf. plus haut *passer de la tristesse à la gaieté* et la citation suivante du *Petit Robert* (sous *étioler*) : « Ayant besoin de joie comme les plantes de soleil, je m'étiolais **dans** cette tristesse » (France). Statistiquement, *dans + tristesse* est toutefois moins typique de la combinatoire du nom que *avec + tristesse* : dans la fenêtre gauche (5 mots) de *tristesse*, *dans* se trouve respectivement au 110^e (*Frantext.romans*, exemple : *Il tombait souvent dans un état de grande tristesse*) et au 618^e rang (*Le Monde 2002*).

Au niveau de notre réflexion sur les schémas sémantico-cognitifs, nous interprétons ces combinaisons prépositionnelles comme l'indice d'une logique que nous nommerons « circonstancielle ». Cette notion implique que les noms concernés s'utilisent spécifiquement pour exprimer des circonstances – soit la manière (qualité d'un processus), soit la situation (état¹⁶ où se trouve le référent du sujet).

Ce genre de caractérisation n'a de sens que s'il permet de départager les mots, et en particulier les synonymes. À la différence de *tristesse*, typiquement « circonstanciel », son synonyme *chagrin* renvoie de façon spécifique à un actant¹⁷, et plus précisément à l'actant dans un enchaînement causal (cf. *supra*). La preuve la plus patente, bien que sujette à interprétation, est l'apparition tardive des prépositions dans la liste des accompagnateurs spécifiques de *chagrin*. Dans *Frantext.romans*, *avec* et *sans* ne se présentent qu'aux 21^e et 22^e rangs (contexte gauche, empan 5), alors qu'elles figurent aux 2^e et 9^e rangs devant *tristesse*. Il est vrai que *par* est une préposition hautement spécifique de *chagrin* (6^e rang ; 18^e rang devant *tristesse*), mais comme nous l'avons vu, elle sert essentiellement à introduire le complément d'agent (*miné par le chagrin*) et fonctionne donc à l'intérieur d'une logique actancielle. En résumé, malgré les nombreuses affinités entre les deux mots, l'une de leurs différences typiques réside dans le fait que *tristesse* se rattache plutôt à une logique circonstancielle (privilegiant en l'occurrence l'expression de la manière) et *chagrin* à une logique actancielle (focalisant souvent le lien de causalité).

4.2.3. Deux manières d'être

Dans nos statistiques, les différences entre *tristesse* et un autre synonyme, *mélancolie*, se manifestent surtout dans les particularités de leurs emplois « actanciels ». Pour le montrer, nous devons passer par une réflexion sur les hyperonymes de ces mots. Les dictionnaires définissent la tristesse et la mélancolie soit comme un « état », soit comme une « qualité » – concepts qui représentent deux aspects de la même réalité. Le *Vocabulaire* de Lalande ramène ces notions à l'idée commune de « manière d'être » (sous *état* et *qualité*). Nous avons mentionné que *tristesse*, nom d'une manière d'être, a tendance à entrer dans des syntagmes circonstanciels, tout en étant capable, comme *mélancolie*, de s'intégrer à une logique actancielle (secondaire dans nos

16. Syntaxiquement souvent en tant qu'arrière-plan ; exemple : « car il savait que, dans la tristesse, la félicité de vos meilleurs amis ne vous réjouit pas nécessairement » (*Frantext.romans*).

17. Au sens de Tesnière (1959 : 105) : « les personnes ou choses qui participent à un degré quelconque au procès ».

corpus). En tant qu'« actants » (au sens tesnièreien), *tristesse* et *mélancolie* semblent relever de deux logiques différentes, selon la façon dont ils sont attribués à l'être humain (« siège » de la qualité ou de l'état). Pour simplifier, on peut dire que le fonctionnement de la langue présente la manière d'être soit comme un phénomène détaché et plus ou moins autonome, soit comme intimement lié à son siège. Le premier cas est illustré par les constructions où *tristesse* constitue le complément d'objet d'un verbe de sentiment. Ainsi, on peut éprouver ou ressentir une certaine tristesse ou de la tristesse ; les deux verbes figurent en bonne place parmi les accompagnateurs les plus spécifiques de *tristesse*. Par contre, sans être impossible avec *mélancolie*, l'usage de ces verbes n'atteint pas le seuil de spécificité dans le contexte de ce nom. C'est que l'acte d'« éprouver » ou de « ressentir » un sentiment présuppose que l'on parvienne à l'isoler et à l'identifier, donc en quelque sorte à le détacher du fond de sa propre vie psychique. Or, la *mélancolie* (du moins au sens non psychiatrique du terme) contient des aspects si diffus (cf. plus haut *teinté de mélancolie*) et si intimement liés à la personnalité que toute tentative d'objectivation semble problématique. En revanche, *empreint de mélancolie* se présente comme une collocation qui convient parfaitement à ce type de relation entre manière d'être et siège ; *empreindre* arrive au sixième rang des accompagnateurs (lexèmes) de *mélancolie* dans *Frantext.romans* et au 2^e dans *Le Monde 2002*. Et si *empreint de tristesse* existe également, il se situe à un rang bien inférieur. Une empreinte est, selon le *Petit Robert*, une « marque profonde, durable » ; en ce sens, être *empreint de mélancolie* évoque une consubstantialité entre la qualité et l'être en question. L'idée de la médecine ancienne selon laquelle l'excès d'une certaine humeur, la bile noire, pousse durablement à la *mélancolie*, ne représente peut-être qu'une vision imagée du même phénomène...

Il semble donc que les mots désignant les manières d'être aient l'aptitude à marquer, dans la conceptualisation des affects, des différences graduelles entre des états psychiques objectivables et d'autres qui le sont moins.

4.2.4. Statut ontologique

Pour ausculter certains types de logique, les tests syntaxiques peuvent se révéler plus effectifs que les analyses de la combinatoire. Nous nous contenterons ici d'une rapide incursion dans cette problématique (marginale dans le présent article). Pour l'illustrer, nous partirons de diverses constructions de *tristesse* et de *joie*.

On peut s'étonner du fait qu'à une phrase très courante du type *c'est une joie de vous revoir* (*Petit Robert*, sous *joie 2.*) ne corresponde pas **c'est une tristesse de vous revoir*. À l'inverse, les emplois de *tristesse* dans *Il se dit que pour un jour de Noces, c'était d'une tristesse folle* ou *Ce jardin est d'une tristesse !* (*Frantext.romans*) se placent en dehors des possibilités de *joie* (**Ce jardin est d'une joie !*). La recherche des raisons de cette différence distributionnelle passera probablement par une réflexion sur le statut ontologique que la langue accorde aux référents des mots discutés. Le syntagme *d'une tristesse* présente le contenu du nom explicitement comme une « qualité », catégorie n'existant que relativement à un sujet auquel elle est attribuée. En revanche, la phrase

attributive *c'est une joie de x* tend à faire de *joie* un phénomène autonome, quasiment une substance, dont *x* constituerait une occurrence. Ce type d'opposition entre « qualité » et « substance autonome » se manifeste à travers de nombreux faits linguistiques, dont ceux mentionnés au chapitre précédent. Il serait tentant d'appliquer les tests utilisés ici à des mots semblables comme *gaieté*, *bonheur*, *malheur*, etc. (**c'est une gaieté/un malheur/une mélancolie de...*, mais *c'est un bonheur/un plaisir de...* ; cf. « un rire insouciant, d'une gaieté étonnante », *Frantext.romans*). Autant de développements hors sujet dans un article sur les collocations. Ils risqueraient en outre d'interférer avec la problématique de l'extérieur et de l'intérieur (cf. *supra*, 2.). Retenons toutefois que le schéma sémantico-cognitif concernant le statut ontologique ne saurait être analysé en dehors de considérations syntaxiques.

4.2.5. Bilan sur tristesse

Ce mot central de nos comparaisons avec synonymes et antonymes relève des logiques suivantes :

- devant l'opposition *actanciel* vs *circonstanciel*, il tend vers le pôle *circonstanciel*, et en particulier vers l'expression de la manière ;
- il tend à s'associer, sur l'axe syntagmatique, à d'autres éléments de son paradigme (« logique ensembliste ») ;
- il est fortement associé à des idées (plus ou moins inconscientes) de spatiation, surtout au schéma du contenant ;
- en tant que « manière d'être », la *tristesse* paraît plus « objectivable » que la *mélancolie* ;
- quant au statut ontologique de son référent, *tristesse* évoque moins l'idée de substance que son antonyme *joie* (question à approfondir).

Les caractéristiques a), b) et c) opposent *tristesse* à *chagrin* – et à bien d'autres mots de ce champ. Citons, parmi les nombreuses questions restées ouvertes, le problème suivant : pourquoi *avec joie*, dans la *joie*, en *joie*, ainsi que *avec tristesse*, dans la *tristesse*, mais **en tristesse* ? Probablement, *joie* dispose d'un potentiel de conceptualisation plus large, englobant les manières (*avec*), les situations en guise de cadre (*dans*) ou les états (*être en joie*) ; alors que *tristesse*, malgré les définitions d'usage, ne se conçoit pas typiquement comme un état¹⁸.

5. COLÈRE VS FUREUR

Les sentiments « solitaires » dont nous avons traité jusqu'ici intéressent l'être humain potentiellement isolé, qui peut rester seul avec sa *tristesse* ou son *chagrin*, quelles que soient les circonstances qui ont fait apparaître ces sentiments. D'autres affects impliquent plus nettement une certaine interaction des personnes, interaction que l'on décèle moins aisément dans les définitions

18. Cf. *supra* 4.2.2. ; dans *Frantext.romans*, les deux occurrences d'état de *tristesse* sont précédées de *dans*. Les types de conceptualisation liés à certaines prépositions devant les noms de sentiments sont discutés par Leeman (1998 : 106-113).

dictionnaires que dans l'environnement stéréotypé des noms en question. Cela vaut pour quelques noms appartenant au champ synonymique de la colère. Avant d'entrer dans l'analyse concrète de leur combinatoire, signalons que les schémas profonds auxquels ils obéissent prioritairement ne sont en général pas les mêmes dans *Frantext.romans* et dans les deux corpus journalistiques (relativement homogènes de ce point de vue). Présentons en bref le résultat de nos observations : dans les romans, les mots analysés manifestent une tendance nette à la logique circonstancielle (cf. la haute spécificité des syntagmes du type *avec* + nom, expression de la manière), alors que les corpus journalistiques préfèrent présenter ces mêmes mots selon la logique actionnelle. Il existe donc des interdépendances entre types de corpus et logiques « dominantes » des mots » (cf. *supra* 3.).

Dans ce chapitre, nous privilégions l'usage des journaux, car il fait ressortir plus nettement les différences par rapport aux mots analysés plus haut. La caractéristique la plus frappante du diagramme concernant *colère* dans *Le Monde* 2002 est la position en flèche de deux verbes qui, fait rarissime dans la combinatoire des noms, se présentent avant tout morphème. Les douze accompagnateurs les plus spécifiques (empan 5 des deux côtés) en sont 1. *provoquer* (indice de cohésion 552), 2. *susciter* (indice de cohésion 278), 3. *contre*, 4. *en*, 5. *gronder*, 6. *leur*, 7. *exprimer*, 8. *amertume*, 9. *déclencher*, 10. *coup*, 11. *piquer*, 12. *apaiser*. En chiffres absolus, donc sans pondération des distributions, le syntagme le plus fréquent reste cependant *en* + *colère* avec 230 occurrences, alors que la combinaison de *provoquer* et *colère* ne se présente que 90 fois. Ces valeurs illustrent la forte tendance de *colère* à l'expression d'une situation, comme dans la phrase « Le pilote de l'hélicoptère m'appelle, **en colère**. » Toutefois, *en colère*, dont les occurrences exigeraient un examen syntaxique au cas par cas, ne relève pas forcément d'une logique « circonstancielle », car l'expression fréquente (*se*) *mettre*¹⁹ *en colère*, avec un verbe support de type aspectuel, correspond syntaxiquement (en tant que prédicat ayant intégré l'expression d'un état) à une logique actancielle.

5.1. Causalité réactionnelle et état évolutif

Quand on soumet *colère* à l'analyse des fréquences pondérées, ce mot révèle – comme nous l'avons déjà vu – une forte concentration d'accompagnateurs verbaux à valeur inchoative (*provoquer*, *susciter*, *déclencher*)²⁰. Ces verbes articulent un certain type de causalité actancielle qui passe du référent du sujet (cause) à celui du complément direct (*colère*) ; exemple : « Cette décision a provoqué la colère de Greenpeace. » À la différence des relations causales étudiées précédemment (cas de *chagrin*), l'émergence de l'affect n'est pas conditionnée exclusivement par les faits, mais résulte d'une réaction de la part de l'agent nommé ou impliqué par le complément direct (ici *Greenpeace*). Nous

19. Premier collocatif (lexème) dans *Frantext.romans*. Incidemment, on peut se demander pourquoi l'emploi pronominal de *mettre* n'est pas possible avec *joie* (*mettre en joie*, mais **se mettre en joie*).

20. Correspondant en général à la fonction lexicale *CausFunc*₀ de Mel'čuk (1984 : 49).

nous trouvons donc dans le cadre d'une causalité qu'on pourrait qualifier de « réactionnelle » quant à l'effet exprimé. La réaction peut se formuler tout en faisant syntaxiquement abstraction de l'élément causal : *il s'est mis en colère*, alors que cet élément réapparaît dans la construction transitive correspondante ; exemple : « La visite virtuelle du pape à Moscou met en colère le patriarche Alexis II. »

Le schéma actanciel de *colère* est donc susceptible, sur la base de collocations, de plusieurs degrés de complexification. Ceux-ci vont de la simple action (*il se met en colère*), en passant par des degrés intermédiaires de réaction (*x provoque la colère de y (contre)*), jusqu'à une contre-réaction, visant à *apaiser* (cf. 12^e collocatif) l'enragé²¹.

En résumé, le référent de *colère* apparaît dans *Le Monde* essentiellement comme un état évolutif, le plus souvent perçu à son stade initial (cf. *provoquer*). D'autres collocations peuvent focaliser une phase plus avancée (*la colère monte*), la phase centrale (*la colère gronde*, au 5^e rang), ou la phase finale (*apaiser*).

Colère et *fureur* se caractérisent par des profils combinatoires semblables dans nos deux corpus journalistiques. Ainsi, dans *Le Monde*, les verbes *déclencher* et *provoquer*, qui soulignent une vision inchoative, se répartissent également parmi les rangs les plus élevés (4^e et 5^e lexèmes). Cette impression de similarité se confirme dans les dictionnaires, qui fournissent des définitions assez proches des deux noms.

5.2. « Intérieur » vs « extérieur »

Fureur présente cependant certaines acceptions qui se situent en dehors de la sphère sémantique de *colère* ; cf. *Petit Robert*, sous *fureur* 2. : « Passion sans mesure, créant un état voisin de la folie. » C'est à cette acception qu'appartient la collocation la plus spécifique de *fureur* : *faire fureur*. La combinaison de *faire* et *colère* (*enfant qui fait une colère*) a évidemment une signification totalement différente. *Colère* et *fureur* restent-ils des synonymes malgré ces divergences partielles, mais statistiquement très significatives ? La réponse est affirmative quand on privilégie une vision holiste des significations, en tenant compte de l'ensemble des schémas sémantico-cognitifs qui sous-tendent *colère* et *fureur*. La particularité sémantique de *faire* + *fureur*, locution décrivant un phénomène événementiel et non pas psychique, apparaît alors comme l'effet d'une différence seulement graduelle entre les deux synonymes : tout se passe comme si, sur l'échelle opposant les deux catégories « monde intérieur » et « monde extérieur », *fureur* se positionnait davantage que *colère* du côté de ce dernier pôle. Autrement dit, malgré l'intersection de leurs logiques, *colère* est plus psychique que *fureur*. Deux autres faits distributionnels viennent corroborer cette idée :

- d'abord, aucune préposition ne se trouve parmi les accompagnateurs spécifiques de *fureur* dans *Le Monde* (empan 5, bilatéral). Or, c'est largement grâce à la préposition très spécifique *en* que *colère* actualise son potentiel de nom

21. Cf. le concept cognitif et linguistique de « force dynamics », développé par Talmy (2000 : 409).

d'affect ; cf. le caractère courant de *se mettre en colère* et la rareté de la locution *se mettre en fureur*, qui n'est pas attestée dans les corpus journalistiques. *Le Monde 2002* ne contient d'ailleurs que 5 attestations de *en fureur* (exemple : « En fureur, la maire de Lille a d'abord songé à porter plainte. »), contre 230 de *en colère*²² ;

• ensuite, l'extraordinaire succès et l'emploi non spécifiquement psychologique de la combinaison *fureur + bruit* dans les médias (succès dû à *Hamlet*, à la traduction du roman *Le bruit et la fureur* de William Faulkner ainsi qu'au titre du film *De bruit et de fureur*) montre bien à quel point *fureur* se prête à nommer le « monde extérieur » ; cf. « Toutefois, les références implicites [de l'architecture d'une usine de montage] sont préindustrielles, loin de la fureur et du bruit, du taylorisme et de la lutte de classe » (*Le Monde 2002*). Dans *Le Monde 2002*, le nom *bruit* est de loin le premier collocatif de *fureur* ; dans *L'Est Républicain*, il arrive en troisième position. *Google.fr* indique, en mai 2004, 95 500 pages qui contiennent ces deux noms.

6. CONCLUSIONS

L'ambition de la présente contribution était moins d'expliquer que de comprendre. Vouloir expliquer (au sens fort de ce verbe) une certaine collocation aurait impliqué la tentative de dériver son existence de lois sémantiques ou syntaxiques générales. Dans le cadre d'une contribution aussi brève, le danger aurait été grand de s'empêtrer dans des raisonnements circulaires, tendant à prouver que ce qui existe est nécessaire. En revanche, on peut raisonnablement espérer *comprendre* – comprendre les caractéristiques sémantiques et cognitives du mot de base à travers sa combinatoire. Puisque celle-ci varie considérablement avec les types de textes analysés, les statistiques sur l'environnement préférentiel d'un mot n'apportent pas forcément des vérités ultimes. Mais malgré leur nature fragmentaire, elles servent à débayer le terrain, à distinguer l'accompagnateur attitré du partenaire éphémère et à délimiter d'éventuelles zones de convergence entre les corpus. Si, en partant de ces statistiques, l'on essaie de réfléchir sur les caractéristiques « profondes » du mot de base, on glisse du terrain solide des données empiriques dans une sphère où certaines prémisses gardent un petit cachet spéculatif et où fusent diverses hypothèses que l'on souhaiterait heuristiquement fécondes. Nous essayerons de résumer les résultats provisoires de la partie conjecturale du présent travail en quelques phrases :

• si les mots servent, entre autres, à conceptualiser les réalités auxquelles nous référons dans l'acte de parole, leurs contextes stéréotypés assument un rôle fondamental au service de cette fonction : ils nous montrent, grâce aux réseaux d'associations qu'ils font naître, le sens et l'ordre des choses à l'intérieur de notre système culturel et nous permettent, du point de vue de la langue, la saisie et l'intégration des données de notre expérience ;

22. Le fait que *colère* soit 6 fois plus fréquent ne compense pas l'énorme écart entre les constructions avec *en*.

• plus concrètement, la combinatoire du mot telle qu'on l'apprend avec la langue suggère une certaine vision des « catégories » dont relève le référent du mot : son appartenance au « monde intérieur » (psychique ou mental) ou au « monde extérieur », son intégration à l'enchaînement causal des événements, son rôle dans les interactions des phénomènes et des divers agents et patients, ses qualités temporelles, etc. ; sans doute faut-il imaginer, pour localiser chacune de ces catégories dans des formes d'organisation plus complexes, des modèles sur lesquels la présente contribution n'apporte guère plus que l'esquisse d'une méthode et la proposition d'un concept (« schémas sémantico-cognitifs ») ;

• l'interaction de ces divers schémas, et c'est là le postulat central de cet article, se reflète dans le comportement combinatoire du mot et aboutit à ses « logiques » – la manière spontanée et largement intuitive dont nous associons les mots et les choses de la vie quotidienne, au-delà de toute considération d'ordre « catégoriel ». Comme l'ont senti plusieurs générations de lexicographes, l'analyse de ces associations, de leurs liens spécifiques avec certains mots, devrait être la voie royale des recherches en synonymie, qui s'emploient le plus souvent à établir les différences entre mots sémantiquement voisins sur des critères de portée générale. Les méthodes présentées ici offrent quelques perspectives qui se situent en dehors du cadre thématique strict du présent numéro. Nous pensons en particulier au calcul du caractère plus ou moins stéréotypé de l'usage de tel mot dans divers corpus. L'idée de déterminer, sur la lancée des indices de cohésion, « la phrase la plus stéréotypée » autour d'un certain mot de base²³, n'a plus rien d'utopique. Et à quoi une analyse ainsi menée pourrait-elle bien servir ?, se demandera plus d'un... Par exemple à l'élaboration d'un nouveau *Dictionnaire des idées reçues* – géniale entreprise de Flaubert, qui nous fait entrevoir l'univers des associations au XIX^e siècle.

Amour du dictionnaire toujours...

Mais aussi espoir de saisir, par ce biais, quelques bribes de la « logique naturelle » (*supra*, 1.) d'une époque, d'un milieu.

23. Dans le cas de *rage*, synonyme de *fureur*, c'est « le débat fait/faisait rage » dans *Le Monde* et « la bataille fait/faisait rage » dans *L'Est Républicain*.